

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
03 JUIN 2022

Remplacement de Paul Devidal

M. le Maire rappelle que M. Paul Devidal sera absent environ 6 semaines pendant la période de juin à juillet 2022.

Après délibération, le Maire et les conseillers municipaux décide de son remplacement pendant cette période. De plus afin d'assurer la transition il est décidé du recrutement d'un(e) remplaçant(e) 1 semaine en doublon en juin 2022 puis 3 semaines en juin 2022 et 3 semaines en juillet 2022.

Chaque conseiller était chargé de prospecter pour trouver quelqu'un.

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'une seule candidature spontanée pour le remplacement. Il s'agit de Mme Émilie DELEPINE. Elle est présente à cette réunion sur l'invitation du Maire. Le remplacement est proposé à Mme Émilie DELEPINE qui l'accepte.

Location ancien presbytère le Bourg

Alain Fouillit, Maire, fait le point sur la recherche de locataires.

Plus de 120 contacts sont parvenus en Mairie. Des visites ont été effectuées. D'autres sont encore prévues.

Des devis pour remise en état à la suite du départ de l'ancien locataire sont demandés.

Paul Devidal a procédé à tous les travaux d'entretien extérieur non faits par l'ancien locataire.

Inauguration

Le Conseil Municipal vous invite cordialement à la présentation des nouvelles activités culturelles à Saint Pal de Senouire en présence des élus locaux, départementaux et des parlementaires le samedi 2 juillet 2022 à 15 heures au bourg de Saint Pal de Senouire. L'après-midi sera sous le signe de la convivialité.

Activité touristique BIQUE-BAG

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la pose de panneaux BIQUE-BAG sur le territoire de la commune et le long des voies communales. En ce qui concerne les voies départementales, contact devra être pris avec les services compétents du Département. En souhaitant beaucoup de succès dans cette activité.

Location ancien gîte

Un an après un premier courrier, un deuxième courrier a été envoyé cette fois-ci en recommandé avec copie à la personne garante du locataire. Le nettoyage du terrain a été effectué. La prise en charge des frais de remplacement de l'allumeur du poêle à granulés sera prise en charge par le locataire.

Mur du cimetière

Par l'arrêté attributif en date du 25 mai 2021 la Région a octroyé à notre commune une aide au titre du BONUS RELANCE REGION.

Depuis ce jour et malgré de très nombreux rappels, le maçon, débordé par ses nombreuses ouvertures de chantiers, n'a pas pu commencer son intervention chez nous.

Aujourd'hui, pour le Conseil Municipal réuni le 03 juin 2022 se pose une question : « **La subvention obtenue sera-elle maintenue malgré ce retard ?** »

Le Conseiller régional Jean Pierre Vigier sera interrogé.

Fête de la pêche

Cette année elle ne s'est pas déroulée à l'esplanade du moulin mais à l'étang du Breuil à La Chaise Dieu.

Village Clersanges

Par courrier reçu en Mairie, Mme Lenne redemande l'acquisition de la parcelle AB50.

Le Conseil Municipal accepte de lancer une consultation des électeurs. Elle sera rattachée aux deux autres demandes (Laugier et Pierson/Boyer).

Fauchage Epareuse

Thibaut Fouillit est chargé de la prestation sur les voies communales.

« Point attend »

Une opération de suivi du goudronnage des voies communales sera effectuée par les Conseillers comme l'année dernière.